



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bienvenue en Val-de-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes

Séance du 13/09/2022 à 18h00

L'an deux mille vingt deux, le treize septembre à dix huit heures, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune, dûment convoqué le six septembre deux mille vingt deux, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe

Présents	Catherine GUTIERREZ, Ella SMIDA, Maxence PLASSON, Gaspard CORNUAU, Méline BORDET, Leandro GACON-DE STEFANO, Maud CHAPOUTIER, Marius LAFFONT, Gabriel MICHEL, Lilou PAILLASSON, Dario DESMUR
Absents	Cédric BADIN, Johan PIOLLET, Véronique VAILLANT, Romane BLAIN, Théo DA COSTA, Emeline LABALME, Margot LONGEPIERRE, Ignazo FOURMONT CABRY, Maïsane PATAY,
Pouvoirs	-
Secrétaire de séance	-

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe ouvre la séance.

Travail des commissions

Commission Jeunesse et Sports :

o Mur de Tags

- 1- Le texte du règlement du mur d'expression libre est validé par l'ensemble du CMJ, après correction.
- 2- Le texte sera imprimé sur une borne marron comme les bornes déjà en place sur la commune.
- 3- Il sera ajouté 2 photos : 1 atelier et l'inauguration

o Projet Cinéma

Le fournisseur sera contacté pour avoir la liste des films

Commission Environnement :

o Jardins partagés

La prochaine réunion du Conseil Municipal des Jeunes débutera par une visite de l'arborétum pour visualiser l'installation.



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

Informations diverses :

- Cérémonie du 11 novembre 2022 : la commune est organisatrice cette année. Les conseillers sont invités.
- Le Conseil Municipal des Jeunes est favorable au prolongement du toit du foyer paroissial à côté du mur d'expression pour créer un espace « jeunes ».
- En 2023, les élus souhaitent présenter le mandat dans les écoles.

La séance est levée à 19h00

